



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte



19110655

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

31 JUL. 2019

Greffe MONITEUR BELGE
Pour le Greffier

06-08-2019

BELGISCH STAATSBLAD

N° d'entreprise : 432.314.053

Dénomination

(en entier) : Home Foyer de Bothey

(en abrégé) : Foyer de Bothey

Forme juridique : ASBL

Siège : 5032 Bothey, 48, rue Louis Burteau

Objet de l'acte : modification membres AG et CA ainsi que la gestion journalière déléguée à la nouvelle direction

en date du 14/02/2019 et lors d'une AG et CA du 14/02, il a été décidé ce qui suit:

1) L'Assemblée Générale désigne:

- Madame Clossen Marie-Eve
- Monsieur Mitanis Joseph
- Monsieur Gauthy Luc

Comme membres de l'assemblée générale.

2) Les membres supplémentaires au Conseil d'Administration seront

- Monsieur Mitanis Joseph
- Monsieur Gauthy Luc
- Madame Marie Eve Clossen

3) Le Conseil d'Administration désigne Madame Laurence Warnant, nouvelle directrice ayant pris fonction au 02 janvier 2019 à la gestion journalière du Home le Foyer de Bothey.

Cette délégation concerne :

- la mise en œuvre du projet pédagogique
- la gestion du personnel
- la gestion financière
- l'application des réglementations en vigueur
- la représentation du service avec l'AViQ ainsi que les associations de services
- les relations avec les organisations syndicales

En date du 07/06/2019 et lors de l'AG, il a été décidé ce qui suit

1. Renouvellement du mandat du réviseur: l'AG reconduit le mandat à l'entreprise FCG pour l'année comptable 2019 à Nicolas Butassy de FCG

2. Renouvellement des mandats des administrateurs prévu tous les 6 ans:

En tant qu'administrateurs: André Bauche, Martine Godfroid, Dominique Sprumont, mandats venant à expiration et renouvelés : accord à l'unanimité

3. Nomination du nouveau Président, Luc Gauthy.

Joseph MITANIS
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/08/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers**Au verso :** Nom et signature